

Remboursement de titres

Le Conseil municipal

Vote un crédit de quinze mille francs au 1^{er} octobre 1951 pour le remboursement
de trois titres de 5000^{fr} de l'emprunt local pour l'alimentation

en eau potable

Ant : 1^{er} titre de 1950

2^{er} titre de 1951